

QU'EST-CE QUE L'ERGONOMIE ?

Rechercher le meilleur compromis possible entre les exigences d'un système de travail et le fonctionnement de l'Homme, tel est le but de l'ergonomie.

Il s'agit donc pour l'ergonome de **contribuer aux évolutions des situations de travail** non seulement sous l'angle des conditions matérielles mais également en prenant en compte l'ensemble des aspects socio-organisationnels.

Son action porte sur des domaines tels que :

Le poste de travail : L'ergonome portera une attention particulière à la configuration et aux dimensions du poste, à la relation ou l'interdépendance des postes entre-eux, aux supports et aux éléments d'information, aux moyens de communication...

L'environnement physique : Il s'agit de traiter les ambiances matérielles telles que l'éclairage, le bruit, les ambiances thermiques, mais aussi la conception ou l'organisation des locaux de travail...

La dépense physique : On peut citer à titre d'exemple la posture, le poids des objets, la fréquence...

L'organisation temporelle : L'étude de l'organisation des temps, les types d'horaire et leurs cycles, les cadences sont de plus en plus pris en compte afin d'anticiper sur la fiabilité du système Homme/Machine.

L'ergonomie fait porter son action sur la conception des structures du temps de travail avec la recherche du meilleur compromis possible par rapport aux rythmes chronobiologiques des opérateurs.

La charge mentale : Il s'agit de comprendre les contraintes de temps, travail à la chaîne, retards à rattraper..., de prendre en compte la complexité de l'activité de travail, le niveau d'attention requis, l'importance des risques...

Le contenu du travail : C'est pour l'ergonome l'étude des écarts et des conséquences du travail prescrit à réaliser (*la tâche*) par rapport à la façon dont les opérateurs répondent réellement aux exigences de cette prescription (l'activité réelle). Il s'agit là d'un point central : la compréhension de l'activité réelle de travail se trouve au cœur de l'action ergonomique.

L'organisation du travail : Les différentes formes d'organisation du travail correspondent à une certaine conception de l'homme, à la place qui lui est déterminée, au contenu et aux conditions de son travail. Agir sur l'organisation, c'est répondre à la fois aux aspirations et aux motivations des Hommes, et à une meilleure fiabilité des services ou des produits.

Sur tous ces thèmes, l'ergonomie se propose de **comprendre le travail pour aider à le transformer.**

L'ergonomie est un **outil d'aide à la décision** permettant de mettre à la disposition des connaissances précises et opérationnelles sur **la réalité du travail**, d'élaborer les recommandations nécessaires pour faire les choix techniques, organisationnels, humains et sociaux.

L'ergonomie est une démarche participative : la mobilisation des acteurs concernés par un projet de transformation des situations de travail est essentielle pour au moins trois raisons :

- d'une part les opérateurs sont le mieux à même à donner du sens aux comportements qu'ils adoptent et la connaissance du travail réel ne peut être élaborée qu'avec leur participation. Ce sont eux également qui peuvent **expérimenter et valider les changements** mis en œuvre,
- d'autre part les choix à prendre lors de changements à mettre en œuvre sont toujours **l'expression de compromis**.
Il s'agit d'un compromis entre les exigences de l'entreprise, du fonctionnement du service ou de l'atelier et les exigences de **l'activité réelle de travail** des opérateurs,
- enfin, tout changement **construit et partagé** par les opérateurs est toujours mieux accepté que le changement imposé.

Au delà des améliorations des conditions matérielles de travail qu'il ne faut pas négliger, l'ergonomie participe pleinement dans son champ de compétence, à faire évoluer les modes de gestion et d'organisation du travail.

Par les connaissances qu'elle développe, l'ergonomie contribue à ce que les évolutions du travail répondent d'une part aux **exigences d'efficacité et de fiabilité** des systèmes de production ou des services, et d'autre part aux **exigences de confort, de sécurité et de satisfaction au travail** pour les hommes et les femmes qui assurent le fonctionnement de ces systèmes.